

Formation au soutien scolaire spécifique **CURSUS 1**

- ★ en présentiel à Paris
- ★ février et avril 2023
- ★ formation certifiante (certification facultative)



Concerne les élèves présentant des troubles spécifiques des apprentissages : élèves avec DYS - TDA/H - Autisme - T21 et autres troubles neuro-développementaux

Méthodologie incluant l'étude de l'ABA-Montessori dans le cadre du soutien scolaire spécifique

Cette formation permet de préparer la certification CETECH 1 et CEPRO 1

A destination des professionnels et des parents

Sommaire	5
Contexte & Mission	3
Objectifs pédagogiques de la formation	3
Certifications	4
Les compétences visées par la formation	5
Détails et déroulé de la formation	6
Moyens Pédagogiques	10
Moyens techniques	10
Modalités d'encadrement	11
Modalités d'évaluation de la formation	11
Modalités de suivi des stagiaires	11
Modalités d'évaluation des stagiaires	11
Publics visés	11
Prérequis	12
Durée et planning	12
Tarifs	12
Information liée au handicap	13
Inscription CURSUS 1 - 2023	13
Informations pratiques	14
Contacts	14
Nos certifications, référencements et agréments	14

Contexte & Mission

3 millions d'enfants souffrent de handicap en France.

Depuis 2005, la loi porte sur le développement de l'école inclusive, école qui garantit le droit à une scolarisation à tous les enfants sans tenir compte de leur condition physique, intellectuelle, psychologique, culturelle ou autre. Les enfants handicapés sont accueillis dans les établissements fréquentés par les autres enfants et bénéficient du soutien dont ils ont besoin dans le cadre du système d'enseignement général.

Or aujourd'hui, dans le cas de l'autisme par exemple, seulement 30 % des enfants avec autisme sont scolarisés en milieu ordinaire (classe ordinaire avec ou sans AESH, ULIS, UEMA). 70 % sont placés dans des milieux spécialisés ou sans solution à domicile.

Que ces enfants présentent de l'autisme, de la dyslexie ou des troubles de l'apprentissage, il est essentiel que l'inclusion à l'école puisse s'effectuer avec des outils adéquats et du personnel formé.

Or, par manque de moyen ou de formation, les aides dont les enfants ont besoin pour réussir leurs parcours et développer au mieux leurs compétences scolaires ne sont pas toujours au rendez-vous.

Un soutien scolaire spécialisé, précis et de grande qualité, peut permettre de soulager l'enfant et son entourage.

Notre mission est de favoriser la scolarisation des enfants souffrant de handicap en milieu ordinaire via la formation des professionnels de l'éducation au soutien scolaire spécialisé.

Le savoir-faire et l'expertise proposés par Epsilon à l'école sont le fruit de 20 ans de travaux pédagogiques et d'enseignements. Ces travaux ont été réalisés auprès d'enfants pour la plupart avec autisme en alliant les techniques comportementales utilisées au Canada et aux USA en ABA associées à l'utilisation d'outils pédagogiques concrets et multi sensoriels comme ceux utilisés dans les écoles Montessori.

Objectifs pédagogiques de la formation

L'objectif d'Epsilon à l'école est de former des professionnels et des parents **au soutien scolaire spécifique** pour aider les élèves avec TSA (Trouble du Spectre de l'Autisme), DYS comme les troubles du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDA/H), TDI (Déficience Intellectuelle) scolarisés en école maternelle et primaire.

Ces formations préparent les professionnels et les parents à devenir :

- compétents pour appliquer des programmes scolaires à des élèves de maternelle et primaire, et mettre en oeuvre des adaptations avec une supervision régulière (niveau **CETECH**)
- compétents pour assurer des cours particuliers de soutien scolaire à des élèves scolarisés en école maternelle et primaire, mesurer leurs progrès, proposer des ajustements avec une supervision ponctuelle; vous pouvez aussi assister aux ESS (Équipes de Suivi de Scolarisation) pour favoriser le travail de partenariat (niveau **CEPRO**)
- compétents pour évaluer le niveau scolaire de l'élève, élaborer des progressions individuelles et personnalisées, élaborer des programmes précis et détaillés afin de suivre la progression de chaque élève dans chaque domaine travaillé et capables de former et de superviser des familles ou des professionnels; vous pouvez assurer par ailleurs des missions de supervisions à domicile et à l'école après signature d'une convention (niveau **CESUP**). Le niveau CESUP fait l'objet d'un autre programme de formation spécifique.

Cursus 1 : cette formation et sa certification visent à donner aux professionnels et parents les compétences leur permettant d'assurer le soutien scolaire d'enfants avec des troubles neuro-développementaux et présentant des troubles spécifiques des apprentissages à un niveau scolaire compris entre la maternelle à partir de la petite section (PS) et le cours préparatoire (CP).

Objectifs pédagogiques du cursus 1 :

- Identifier les TSA et TND (Troubles Neuro-Développementaux) chez des enfants de niveau scolaire compris en PS et CP en s'appuyant sur le diagnostic clinique et la description des fonctionnements cognitifs spécifiques à chaque trouble, afin d'adapter les procédures d'enseignement aux spécificités de chaque enfant
- Mettre en place des méthodes de suivi individualisé de l'enfant en fonction des ressources humaines et temporelles afin de favoriser l'acquisition réelle de compétences socialement significatives
- Organiser des plans de séance équilibrés pour développer et maintenir le sentiment de compétence de

l'enfant en élaborant un planning d'activité couvrant la durée de la séance de soutien et d'accompagnement scolaire

- Mettre en pratique des procédures d'enseignement basées sur la preuve en fonction des forces et des faiblesses de l'enfant afin d'atteindre l'objectif scolaire visé
- Enseigner les connaissances et compétences académiques en utilisant le matériel pédagogique Montessori et des outils complémentaires spécifiques au niveau scolaire allant de la PS au CP
- Mettre en place à l'école ou à la maison des adaptations pédagogiques pour permettre à l'enfant de suivre son groupe classe et de participer aux activités proposées à l'école en accord avec le projet de classe de l'enseignant et l'équipe de soutien et en utilisant les principes du priming
- Développer un cadre de travail éthique pour assurer le respect de chacun, l'efficacité des interventions et l'amélioration du bien-être de l'enfant, de sa famille, des partenaires professionnels en suivant les items du code éthique relatif aux interventions des "analystes du comportement"

Certifications

Ces formations peuvent s'achever par une **certification** (non obligatoire) reconnue par l'Etat (certification inscrite à l'inventaire du RSCH - Répertoire Spécifique des Certifications et Habilitations), attestant de la maîtrise de toutes les techniques détaillées et pratiquées pendant tout le cursus, gage de qualité pour les interventions en privé et instituts.

Le cursus 1 est référencé au RSCH sous le numéro RS 5608 <https://www.certificationprofessionnelle.fr/recherche/rs/5608>

Le cursus 2 est référencé au RSCH sous le numéro RS 5609 <https://www.certificationprofessionnelle.fr/recherche/rs/5609>

Les personnes ayant réussi la certification et qui souhaitent rejoindre le réseau des professionnels Epsilon à l'école bénéficient des avantages suivants :

- Accès prioritaire aux supports pédagogiques Epsilon à l'école et aux experts de différents métiers : enseignantes spécialisées, consultantes ABA certifiées, orthophonistes, orthoptistes...
- Référencement officiel sur le site www.epsilonalecole.com
- Mise en contact favorisée avec les établissements et parents cherchant des intervenants qualifiés en soutien scolaire spécifique
- Formations gratuites ou à tarif réduit (rencontre annuelle des professionnels Epsilon à l'école)
- moments d'échanges privilégiés sur des thèmes d'actualité

Une fois la certification obtenue, une présentation complète du réseau est proposée.

Les cinq certifications suivantes peuvent être passées : CETECH1, CEPRO1, CETECH2, CEPRO2, CESUP.

Devenir compétent pour :	Niveau scolaire correspondant au cycle 1 et début de cycle 2 (de la petite section au CE1)	Niveau scolaire correspondant à la fin du cycle 2 et au début du cycle 3 (du CE2 au CM2)
Appliquer des programmes scolaires à des élèves de maternelle et primaire, et mettre en oeuvre des adaptations avec une supervision régulière	CETECH 1	CETECH 2
Assurer des cours particuliers de soutien scolaire à des élèves de maternelle et primaire, mesurer leurs progrès, proposer des ajustements avec une supervision ponctuelle	CEPRO 1	CEPRO 2
Evaluer le niveau scolaire de l'élève, élaborer des progressions individuelles et personnalisées, élaborer des programmes précis et détaillés afin de suivre la progression de chaque élève dans chaque domaine travaillé et pouvoir former et superviser des familles ou des professionnels	CESUP	

La formation du cursus 1 prépare au passage des certifications CETECH 1 et CEPRO 1

Concrètement la certification se passe en 3 étapes :

1. Validation des acquis théoriques : **QVP (Questionnaire à Visée Professionnelle)** en fin de formation
2. Validation des acquis pratiques : **rendu d'un programme détaillé et d'une vidéo**
3. Validation de la démarche éthique : **entretien individuel**

Les compétences visées par la formation

Les compétences travaillées dans les formations Epsilon à l'école :

La pédagogie est un art qui s'appuie et qui devrait s'appuyer sur des connaissances scientifiques précises. Depuis les années 2000, les Etats-Unis et l'Angleterre ont adopté une nouvelle démarche en matière d'éducation : s'appuyer sur les résultats de la recherche et expérimenter dans les classes pour orienter les choix éducatifs. En France, cette démarche est portée par plusieurs laboratoires de sciences cognitives et par le Conseil scientifique de l'Education Nationale, créé le 10 janvier 2018.

Epsilon à l'école souhaite que chaque enfant bénéficie d'une éducation et d'un enseignement de haute qualité afin que leurs droits soient respectés. A ce niveau, Epsilon à l'école fait référence aux droits suivants :

- Droits de l'enfant (CIDE : Convention Internationale des Droits de l'Enfance, 1989)
- Droit à une éducation efficace (Barrett 1 al, 1991)
- Droit à une scolarisation (Salamanque, 1992)
- Droit à un traitement efficace (Van Houten, 1998)
- Droit à une éducation fondée sur la preuve (Conseil scientifique de l'Education Nationale, créé le 10 janvier 2018)

Dans cet objectif, Epsilon à l'école est attaché à former des professionnels capables de délivrer une éducation et un enseignement en utilisant des procédures fondées sur la preuve. Pour Epsilon à l'école, une pratique fondée sur la preuve requiert des évaluations et des interventions :

- basées sur l'efficacité démontrée par la recherche
- centrées sur les relations entre comportements et environnement
- suivies et évaluées systématiquement tout au long du processus
- envisagées seulement si probablement efficace, basées sur des preuves et l'évaluation des résultats

Les stagiaires qui suivent les formations Epsilon à l'école apprendront à **identifier** et **mettre en œuvre les procédures** suivantes en tenant compte à chaque fois du contexte d'intervention. Cet apprentissage se fait à travers l'enseignement concret de compétences fonctionnelles de la vie quotidienne ou de compétences académiques :

pairing - enseignement sans erreur - guidances de stimulus - guidances de réponses - estompages des guidances - correction d'erreur - enseignement par modeling - enseignement par les règles - les relations équivalentes - façonnement - chaînage - soliloque - élan comportemental - contrôle du stimulus - maîtrise de la gestion des renforçateurs - économie de jeton - contrat comportemental - stop/listen/go - les techniques favorisant les généralisations - autogestion - les contingences de groupe

Ces compétences sont travaillées dans la présente formation, dans le contexte suivant :

L'ensemble des formations correspondant aux trois niveaux cités ci-dessus a pour objectif de donner les bases nécessaires aux professionnels ou parents pour assurer le soutien scolaire d'enfants avec autisme ou présentant des troubles spécifiques des apprentissages, scolarisés en maternelle et en école primaire :

- en décrivant les particularités des élèves avec autisme ou présentant des troubles spécifiques des apprentissages en se focalisant sur les apprentissages scolaires
- en développant la motivation de l'enfant
- en décomposant les étapes d'apprentissage qui permettent à l'enfant d'apprendre à apprendre, à gagner en autonomie
- en passant par des activités concrètes avant d'aborder des concepts ou de passer à l'abstraction
- en faisant des liens avec la vie quotidienne
- en permettant une bonne généralisation des compétences acquises
- en évaluant précisément le niveau scolaire de l'élève
- en utilisant des outils de suivi des acquisitions de l'élève
- en apprenant à adapter son style d'enseignement à chaque élève
- en appliquant les principes et procédures de la science de l'analyse du comportement.

Ces notions peuvent être validées par la certification expliquée sur notre site www.epsilonalecole.com

Le passage de la certification est optionnel, il commence par le passage du **QVP - Questionnaire à Visée Professionnelle** qui est proposé en fin de formation et est inclus dans le prix* du cursus complet pour les professionnels.

**Tout stagiaire peut repasser le QVP (en ligne) en contactant Epsilon à l'école par mail, le coût est de 60€ TTC.*

CURSUS 1

permettant de préparer la certification CETECH1 ET CEPRO1
de la petite section de maternelle au CP

70 heures réparties sur 10 jours

Le niveau CURSUS 1 comprend 12 cours regroupés sous 4 modules incluant théorie et pratique.
Les compétences décrites précédemment sont travaillées dans les thèmes développés ci-après.

Module 1 : Les bases de l'ABA et les procédures d'enseignement fondées sur la preuve (2 jours - 14h)

Cours 1 - L'ABA dans le cadre scolaire : une science de l'apprentissage (1 jour - 7h)

Objectif : Apprendre à mieux identifier les variables à ajuster pour favoriser l'apprentissage de l'élève

Contenu : Présentation de l'ABA : une science qui explique comment l'être humain apprend en interaction avec son environnement

Les principes de l'Analyse Appliquée du Comportement ABA à travers des exemples scolaires :

- ce qu'est un comportement,
- la motivation,
- le contrôle des stimuli,
- le renforcement,
- la punition,
- l'extinction.

Cours 2 - Les procédures d'enseignement - Première pratique de l'Analyse Appliquée du comportement ABA en milieu scolaire (1 jour - 7h)

Objectif : apprendre à mieux

- repérer les procédures utilisées dans sa pratique, pour des élèves débutants TSA, DYS, TDA/H, TDI
- et à en préciser le contexte d'utilisation.

Contenu : Les stratégies pédagogiques suivantes seront développées :

- Faire alliance avec l'élève en mettant en place le pairing et le contrôle instructionnel
- Favoriser et capter l'attention de l'élève
- Diriger l'attention de l'élève sur les éléments pertinents de l'activité pédagogique
- Initier ou relancer l'apprentissage avec l'enseignement sans erreur en connaissance le contexte d'utilisation de cette procédure
- Identifier les guidances possibles et savoir choisir la plus adaptée pour l'élève
- Préciser l'estompage des guidances afin que l'élève devienne autonome
- Utiliser le renforcement artificiel si nécessaire, en veillant à revenir à une situation naturelle
- Mettre en oeuvre le principe de Premack
- Utiliser la correction d'erreur
- Mettre en oeuvre le façonnement pour soutenir les efforts et les progrès de l'élève
- Réaliser une analyse de tâche et mettre en place un chaînage

MODULE 2 : Développement de l'école inclusive et place du soutien scolaire spécifique (1 jour - 7h)

Cours 1 : Présentation du développement de l'école inclusive et des troubles spécifiques de l'apprentissage (0,5 jour - 3,5h)

Objectifs :

- prendre conscience que l'école inclusive est en construction et que parents et professionnels peuvent contribuer à cette construction
- d'identifier les conditions nécessaires

Ce cours présente ensuite les besoins communs et spécifiques aux élèves en invitant à :

- se mettre à la place des élèves TSA, DYS, TDA/H

Contenu : Construction de l'école inclusive

- Les fondements de l'école inclusive
- Les données de la recherche en faveur de l'école inclusive
- Les conditions nécessaires
- Les pré-requis aux apprentissages scolaires

- Le travail en partenariat.

Afin que l'école inclusive devienne une réalité, il est nécessaire de tenir compte des besoins communs et spécifiques des élèves présentant des troubles spécifiques des apprentissages afin de mieux les comprendre.

- Les troubles spécifiques des apprentissages : dyslexie, dysorthographe, dyspraxie, dysgraphie, dyscalculie, le syndrome dys-exécutif, TDA/H
- Les troubles du spectre de l'autisme
- Les comprendre est une étape essentielle pour mettre en place une pédagogie différenciée dès que nécessaire

Cours 2 : Les principes de l'ABA sont-ils en accord avec la philosophie de la pédagogie Montessori ? (0,5 jour - 3,5h)

Objectifs : Le soutien scolaire spécifique développé par Epsilon à l'École correspond à une adaptation de la pédagogie Montessori à partir des procédures d'enseignement mises en évidence en ABA pour les élèves présentant des troubles spécifiques des apprentissages. Ce cours permet :

- d'identifier les points forts de la pédagogie Montessori pour les élèves en difficulté
- de repérer les ajustements nécessaires

Contenu : Les questions suivantes seront présentées et analysées :

- Qui était Maria Montessori ?
- Les principes fondamentaux de sa pédagogie sont-ils en accord avec l'ABA ?
- La pédagogie Montessori est-elle adaptée aux élèves présentant un trouble neuro-développemental ?
- La pédagogie Montessori doit-elle être intégrale pour être efficace ou des ajustements sont-ils possibles, voire nécessaires ?
- Mise en pratique à travers la leçon en 3 temps traditionnelle et adaptée

MODULE 3 : Enseignement des compétences académiques aux élèves autistes, TDA/H, DYS, TDI (6 jours)

Cours 1 : Vie pratique (0,5 jour – 3,5h)

Objectifs : La maîtrise des gestes de la vie pratique prépare la main et le regard de l'enfant aux apprentissages scolaires. L'acquisition de ces gestes développe l'autonomie de l'enfant et son mieux-être. L'objectif de ce cours est :

- d'apprendre à enseigner les gestes de la vie quotidienne en favorisant le déliement des doigts et la coordination oculo manuelle,
- de favoriser l'autonomie de l'élève dans la vie quotidienne et dans la vie de la classe.

Contenu : Les stratégies pédagogiques suivantes seront développées :

- Décomposer les apprentissages des gestes de la vie pratique par des analyses de tâche
- Enseigner ces gestes en mettant en œuvre des façonnements et des chaînages
- Affûter l'analyse pédagogique au niveau de la coordination oculo-manuelle et du déliement des doigts
- Mettre en œuvre le renforcement différentiel

Les activités pédagogiques suivantes seront présentées et analysées :

- Les versés
- Les gestes pour manipuler délicatement : pincer, visser, dévisser
- Les gestes de l'habillage
- Les gestes du repas
- Les gestes de la toilette
- L'apprentissage de la compétence : ouvrir et fermer des récipients, des portes
- Les « portés » d'un objet dans des environnements variés
- Les déplacements dans des environnements variés
- Les gestes de l'écolier : découper, coller

Cours 2 : compétences psychosociales (0,5 jour – 3,5h)

Objectifs : Les compétences psychosociales sont essentielles dans un cadre scolaire et favorisent le bon déroulement des activités pédagogiques. Ce cours a pour objectif :

- d'identifier les premières compétences psychosociales à apprendre à un élève avec TND
- d'apprendre à enseigner les compétences psychosociales dans un cadre scolaire à des élèves présentant un TND
- de pointer les liens entre les compétences psychosociales et la préparation à la compréhension de lecture

Contenu : Les stratégies pédagogiques suivantes seront développées :

- Créer des opportunités d'apprentissage dans l'environnement naturel
- Soutenir par des guidances appropriées et les estomper
- Veiller au plaisir en gérant subtilement le renforcement artificiel et en veillant à revenir vers de situations naturelles

Les activités pédagogiques suivantes présentées et analysées :

Premiers contacts entre enfants :

- Identifier ses pairs
- Répondre à son prénom
- Conversation réciproque
- Apprendre à faire attention aux autres, entraînement pendant les récréations

Les émotions :

- Identifier ses émotions et celles d'autrui dans la vie quotidienne
- Réguler ses émotions
- Autoréguler ses émotions
- Description explicite des états mentaux

Apprendre à jouer

- Les compétences de jeux d'un point de vue développemental et cognitif
- Créer des liens et jouer avec les pairs : Programme ABA-VB de socialisation, lunch club ou playdate (Organisation d'atelier pendant les Temps d'Accueil Périscolaire OU invitation de pairs à domicile)

Les règles de vie de classe

- Apprendre les bonnes manières ou CVS Compétence de Vie Sociale

Cours 3 : Education sensorielle (1 jour – 7h)

Objectifs : Les particularités sensorielles d'un élève en difficulté sont un critère à prendre en compte. Ce cours a pour objectif de :

- mettre en place une éducation sensorielle afin de favoriser l'utilisation des différents sens dans les apprentissages académiques
- de développer l'attention de l'élève sur les éléments pertinents des activités pédagogiques
- d'apprendre à l'élève des stratégies d'organisation
- de favoriser le passage de de l'action à la méta-action.

Contenu : Les stratégies pédagogiques suivantes seront développées :

- utiliser les différents sens dans l'enseignement et l'apprentissage
- identifier pour chaque élève les modalités de consignes les plus adaptées
- distinguer enrôlement dans la tâche et implication cognitive

Les activités pédagogiques suivantes seront présentées et analysées :

- apprendre à observer et nommer les caractéristiques des objets
 - acquérir du vocabulaire de base associé au sens
 - apparier, trier, sérier en fonction des différents sens
 - acquérir les bases de la géométrie
 - découvrir la table géométrique de Pythagore
 - comprendre les représentations sur papier des objets
 - apprendre à utiliser le vocabulaire mathématique dans la vie quotidienne
- Point sur la mise en place d'ateliers autonomes à l'école ou à la maison.

Cours 4 : Notion de temps (1 jour – 7h)

Objectifs : L'acquisition de la notion de temps apporte un confort considérable à un élève en difficulté et l'aide à mieux gérer les changements, les transitions d'activités et lui permet d'acquérir le vocabulaire temporel, d'aborder les conjugaisons, l'histoire avec compréhension.

Ce cours a pour objectif d'apprendre à :

- enseigner le concept du temps à un élève en partant d'activités concrètes.
- présenter à l'élève les différentes façons de représenter le temps dans notre société.
- développer l'autonomie et l'autodétermination de l'élève dans la gestion de son planning
- soutenir le développement du langage de l'enfant à travers la notion de temps

Contenu : Les stratégies pédagogiques suivantes seront développées :

- mettre en place un enseignement sans erreur
- utiliser des chaînages pour décomposer l'apprentissage en étape
- favoriser la généralisation en créant des opportunités

Les activités pédagogiques suivantes seront présentées et analysées :

- Suivre un planning d'activité
- Se repérer sur une journée
- Gérer les transitions et les imprévus
- Se repérer sur une semaine

- Gérer la notion de durée
- Savoir lire l'heure et les minutes
- Se repérer sur plusieurs années
- Utiliser des conjugaisons dans le langage oral
- Se repérer par rapport à l'histoire des hommes
- Se repérer par rapport à l'histoire de la Terre

Cours 5 : Numération de base : apprendre à compter jusqu'à 10 (1 jour – 7h)

Objectifs : En passant par la manipulation de matériels concrets et par certaines adaptations pédagogiques, l'objectif de ce cours est d'apprendre à :

- enseigner la numération de base à un élève en difficulté en utilisant des procédures d'enseignement basée sur des données probantes

Contenu : Les stratégies pédagogiques suivantes seront développées :

- identifier les prérequis nécessaires pour commencer l'apprentissage des mathématiques
- mettre en œuvre l'enseignement sans erreur au niveau pour apprendre à compter jusqu'à 10
- décomposer l'apprentissage du concret, du concept et de l'abstraction
- identifier les relations équivalentes entre les différentes activités
- repérer les points forts et les faiblesses de l'élève pour ajuster la progression pédagogique
- favoriser une exposition et une généralisation dans la vie quotidienne

Les activités pédagogiques suivantes seront présentées et analysées :

- montrer et nommer des quantités globales, des nombres écrits en chiffre
- la correspondance terme à terme
- énonciation de la comptine numérique
- le dénombrement
- se repérer sur la chaîne numérique
- introduction de la notion d'addition et de soustraction
- la notion de double, de moitié, de nombre pair et impair
- La notion de compléments à 10

Cours 6 : Numération de base (au-delà de 10) : construction et utilisation du système décimal (1 jour – 7h)

Objectifs : En passant par la manipulation de matériels concrets et par certaines adaptations pédagogiques, l'objectif de ce cours est d'apprendre à :

- enseigner la construction du système décimal,
- initier le principe de l'addition et de la soustraction
- enseigner le classement des nombres, la comparaison des nombres.

Contenu : Les stratégies pédagogiques suivantes seront développées :

- mettre en œuvre l'enseignement sans erreur au niveau pour apprendre à compter jusqu'à 10
- initier l'élève à formuler des règles en observant des faits mathématiques en utilisant du matériel concret
- favoriser une exposition et une généralisation dans la vie quotidienne

Les activités pédagogiques suivantes seront présentées et analysées

- présentation du système décimal : notion de quantité
- développer le vocabulaire autour des quantités et des nombres en veillant à travailler différents opérants verbaux (tact, auditeur, intraverbal, textuel, transcriptif)
- classement et comparaison de quantité et de nombre
- notion de nombre et de chiffre
- apprendre à compter de n en n en partant de 1 ou d'un autre nombre
- comparaison de nombres
- dictée de nombres

Cours 7 : Apprentissage de la lecture (1 jour – 7h)

Préparation à la lecture et de l'écriture : décodage et compréhension de lecture de mots

Objectifs : Ce cours a pour but de donner les bases nécessaires pour :

- enseigner la lecture et l'écriture à un élève en difficulté en sélectionnant la meilleure stratégie au regard des forces et faiblesses de l'élève.
- connaître le modèle de la lecture à deux voix et le modèle développemental pour mieux repérer les besoins spécifiques des élèves en difficulté.
- identifier les relations pédagogiques entre les différentes compétences à acquérir par l'élève.

Contenu : Les stratégies pédagogiques suivantes seront développées :

- identifier les prérequis nécessaires pour enseigner la lecture
- mettre en œuvre l'enseignement sans erreur du code de la lecture
- favoriser une utilisation fonctionnelle des premiers mots lus et écrits
- éviter la surcharge cognitive en utilisant des lettres mobiles ou un clavier numérique à la place de l'écriture manuelle lors de l'apprentissage du code.

Les activités pédagogiques suivantes seront présentées et analysées

- choix de la police d'écriture
- enseignement du code par approche alphabétique
- sensibilisation à la phonologie
- formation des syllabes
- enseignement du code par imprégnation syllabique
- écriture phonologique avec des lettres mobiles
- fusion des sons des lettres ou des syllabes vers la lecture de mots
- apprendre à lire des logogrammes

MODULE 4 : Mise en place des cours de soutien scolaire de qualité (1 jour - 7h)

Cours 1 : Rédiger un programme détaillé (1 jour soit 7h)

Cursus réservé aux participants inscrits au CURSUS 1 complet certifiant

Objectifs :

- rédiger un plan d'intervention pédagogique précisant l'objectif d'apprentissage en terme SMART (Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réalisable, dans le Temps) et décrivant la démarche pédagogique en détail.
- utiliser ce plan d'intervention pour analyser de façon approfondie sa pratique professionnelle
- suivre les progrès des élèves en difficulté en confirmant l'efficacité de l'intervention par une prise de donnée analysée ou ajuster l'intervention

Contenu :

- Connaître l'organiser type d'un cours de soutien scolaire spécifique
- Utiliser une boîte à cible pour ancrer la mémorisation à long terme des fondamentaux
- Rédiger un programme scolaire spécifique détaillé : objectif précisé, les étapes d'enseignement, les outils pédagogiques adaptés utilisés, les meilleures procédures d'enseignement sélectionnées pour l'élève les étapes essentielles de la rédaction d'un programme.
- Prendre des données pour valider l'efficacité de l'intervention ou l'ajuster

Moyens Pédagogiques

Les formateurs s'attacheront à :

- Apporter des connaissances théoriques et pratiques
- Expliquer l'utilisation d'outils pédagogiques et de procédures spécifiques
- Travailler sur des présentations de situations de terrain
- Utiliser de supports vidéos et présentations
- Favoriser le dialogue et l'échange entre les participants

Les documents supports seront mis à disposition en ligne.

L'enseignement de ces compétences prend appui principalement sur les outils de la pédagogie Montessori, des outils développés pour des élèves à besoins particuliers, les procédures d'enseignement utilisées en ABA et PRT.

Moyens techniques

Vidéo projecteur avec câble HDMI

PC/Mac pour présentations Power Slides

Vidéos d'enfants nécessitant un système audio

Caméra permettant l'observation et l'analyse des gestes professionnels des stagiaires (vidéo-projection en direct sur grand écran)

Conditions techniques pour les stagiaires de la formation : disposer d'un ordinateur portable, d'une tablette ou d'un téléphone pendant la formation en présentiel, avec une caméra qui devra rester allumée pendant la passation du QVP.

Modalités d'encadrement

Lydie LAURENT, enseignante spécialisée trouble cognitif, autisme et autres troubles neurodéveloppementaux, analyste du comportement certifiée BCBA



- Master 2 Scolarisation et Besoins Éducatifs Particuliers de l'Université Blaise Pascal de Clermont Ferrand (mention TB)
- Formatrice ASH Adaptation scolaire et Scolarisation des élèves Handicapés au sein de l'Education Nationale, formatrice référente Autisme et autres TED pour la région Rhône Alpes
- Superviseur pour l'accompagnement aux changements dans les ESMS
- Formée (Équipe Geneva Center, Toronto, University North Texas) et expérimentée en ABA Analyse du Comportement Appliquée
- Formée (Équipe SUSABELgique) et expérimentée en TEACCH
- Formée à la pédagogie Montessori pour les 3 cycles (3/6 ans, 6/9 ans, 9/12 ans)
- Professeur de l'Education Nationale Française titulaire du (CAPES Physique Chimie) et du 2CASH (Certification complémentaire pour les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap)
- Auteur des livres Epsilon, un enfant extra-ordinaire – Qu'est-ce que l'autisme ?/ Epsilon, un écolier extra-ordinaire – Qu'est-ce que l'autisme dans l'enseignement ?/ D'une classe à l'autre : les gestes professionnels qui favorisent l'école inclusive, édité chez AFD et EDCS outil d'Évaluation des Compétences Scolaires édité par Epsilon à l'École
- Intervenante en congrès (TEDx 2012 sur l'inclusion scolaire)

Modalités d'évaluation de la formation

Epsilon à l'école s'inscrit dans une démarche de qualité.

Pour ce faire, une première évaluation "à chaud" des stagiaires a lieu en fin de la formation. Puis une évaluation "à froid" avec un questionnaire à remplir par les stagiaires est envoyée après la formation.

Modalités de suivi des stagiaires

- Emargement papier et/ou numérique
- Certificat de réalisation : délivrance de ce certificat à l'issue de la formation. Toute absence à une partie du stage donne lieu à une modification du certificat. Aucun duplicata ne sera fourni.
- Passage possible de la certification

Modalités d'évaluation des stagiaires

- Évaluation des stagiaires à l'entrée et en fin de formation à l'aide d'un QCM
- Certification théorique : QVP (Questionnaire à Visée Professionnelle)
- Mises en situation professionnelle : rédaction d'un programme détaillé
- Mises en situation professionnelle : réalisation d'une vidéo de mise en pratique (avec enfant ou par jeu de rôle)
- Entretien individuel en lien avec le programme et la vidéo présentée.

Publics visés

Ces formations sont destinées :

- aux professionnels de l'enseignement ou de l'éducation
- aux professionnels du paramédical en contact avec tout type d'activités liées à l'éducation d'enfants et adolescents présentant des troubles sérieux de l'apprentissage
- aux auxiliaires de vie scolaire ou aux étudiants désireux d'assurer du soutien scolaire auprès d'enfants avec autisme ou autres troubles spécifiques des apprentissages
- aux parents qui souhaitent soutenir efficacement la scolarité de leur enfant
- à toute personne souhaitant travailler dans le soutien scolaire spécifique ayant a minima un niveau bac

Prérequis pour les personnes souhaitant passer la certification : bac ou niveau bac avec expérience professionnelle dans le domaine éducatif, pédagogique ou du soin.

Prérequis pour les personnes ne passant pas la certification : aucun

Durée du cursus 1 : 70h sur 10 jours

Chaque demi-journée correspond à 3,5 heures de formation.

Horaires de formation : 9h - 12h30 puis 13h30 - 17h

La présence du stagiaire est impérative à chaque cours.

Formation en présentiel sur 2 semaines

Lieu : ESPACE BOBILLOT - Salle Montsouris - 115 rue Bobillot - 75013 PARIS

Formatrice : Lydie LAURENT

Semaine 1 : du 20 au 24 février 2023 (35h)

Semaine 2 : du 24 au 28 avril 2023 (35h)

Cursus complet avec certification

(Professionnels, personnes en reconversion, parents)

La formation CURSUS 1 permet le passage des certifications CETECH 1 et CEPRO 1.

L'obtention d'une des certifications permet de rejoindre le réseau de partenaires professionnels Epsilon à l'école (voir page 3 de ce programme sur les avantages du réseau). L'adhésion est réseau est facultative.

Inscription au cursus de formation	Durée	Tarif professionnel (financement direct, sans intermédiaire)*
Cursus complet	70h (10 jours de 7h)	1260 € (soit 126€ / jour)
Par cours	7h par cours	160€ / jour - tarif pro

Les frais de déplacement, d'hébergement et repas ne sont pas inclus dans ces tarifs.

***Attention** : dans le cas de formations subventionnées ou prises en charge par un intermédiaire (employeur, organisme financeur, OPCO, Pôle Emploi, CPF, etc) nécessitant un suivi spécifique, un surcoût de 240€ forfaitaire est prévu pour la charge administrative portant le prix total de la formation à **1500€**.

La formation certifiante cursus scolaire 1 en « Accompagnement et soutien scolaire spécifique » de la maternelle au CP est enregistrée au RSCH (Répertoire Spécifique des Certifications et Habilitations) sous le numéro RS 5608.

La formation certifiante cursus 2 en « Accompagnement et soutien scolaire spécifique » du CE1 au CM2 peut être suivie après le cursus 1. Elle est enregistrée au RSCH sous le numéro RS 5609.

Chacun de ces cursus peut être financé par le CPF (Compte Personnel Formation). Le financement par le CPF implique de s'engager à passer la certification et nécessite de remplir les prérequis pour s'inscrire.

L'inscription à des modules individuels n'est pas éligible au CPF (en application de la législation).

Cursus sans la certification : pour les parents qui suivent cette formation uniquement pour accompagner leur enfant, et non pour être certifiés : le tarif préférentiel de **800€** est proposé.

Ce tarif donne accès au cursus complet sauf le dernier module.

Durée totale de la formation : 63h sur 9 jours.

Les certifications CETECH1 ET CEPRO1 ne peuvent pas être passées.

En cas d'inscription à des cours individuels, le cours à l'unité est à 100€ (soit 100€/jour).
Le cursus parent sans certification n'est pas éligible au CPF (en application de la législation).

Information liée au handicap

Epsilon à l'école peut proposer des aménagements académiques raisonnables pour les stagiaires handicapés. Vous pouvez demander des aménagements raisonnables à tout moment. Toutefois, des avis médicaux et pédagogiques relatifs aux aménagements raisonnables devraient être fournis le plus tôt possible au moment de l'inscription au cursus de formation afin d'éviter tout retard dans la mise en œuvre. à l'adresse. Vous pouvez vous adresser à Epsilon à l'école en utilisant l'adresse mail suivante : information@epsilonalecole.com

Inscription CURSUS 1 - 2023

Le bulletin d'inscription est à compléter et nous retourner en ligne sur la page Calendrier de notre site internet www.epsilonalecole.com

Aucune inscription ne pourra être prise en compte sans le bulletin renvoyé

Modalités d'inscriptions

Les tarifs indiqués sont hors déplacement, hébergement et repas du stagiaire.

Les inscriptions ne sont effectives que si le nombre de stagiaires inscrits est suffisant (supérieur à 13). Si le stage est annulé les inscriptions peuvent être reportées sur une session au contenu identique à une date ultérieure.

La validation de l'inscription n'est effective qu'à réception du bulletin d'inscription entièrement complété ET du paiement.

Informations pour le virement :

IBAN : FR76 1027 8024 0900 0207 8110 166 Domiciliation CCM DU CHABLAIS
BIC (Bank Identifier Code) : CMCIFR2A

La place est réservée lorsque le participant reçoit un email de validation de l'inscription.
Est jointe la facture valant convention de formation.

A la date limite des inscriptions ou lorsque le nombre de participants maximum est atteint, toutes les demandes non-satisfaites sont portées sur une liste d'attente.

En cas d'annulation de l'inscription demandée par le stagiaire moins de 30 jours avant le début de la formation, 50% du coût total de la formation seront facturés ainsi que, le cas échéant, les sommes réellement dépensées ou engagées pour la préparation/réalisation de l'action de formation.

En cas de rétractation dans un délai inférieur à 15 jours avant le début de la formation et/ou en cas d'abandon ou d'absence au cours de la formation, l'organisme facturera le coût total de la formation ainsi que, le cas échéant, les sommes qu'il aura réellement dépensées ou engagées pour la réalisation de ladite action.

Si le stagiaire ne se présente pas chaque jour de formation, le règlement intégral du stage sera dû.

Si un stagiaire ne souhaite plus ou ne peut participer à un ou plusieurs modules une fois le stage commencé, il n'y aura pas de remboursement effectué. La totalité du financement restera due.

Éventuellement, selon le motif de l'absence (urgence médicale par exemple sur présentation d'un certificat), un report sera proposé sur une autre formation dans l'année en cours en fonction des places disponibles.

Toute absence du stagiaire en cours de formation peut compromettre le passage de la certification (voir le Règlement de la certification en ligne sur notre site internet).

Toute absence du stagiaire impacte le financement lors d'une prise en charge par un organisme de financement (Pôle Emploi, CPF, OPCO, etc) : l'organisme financeur réduit en proportion le paiement ou refuse le financement. Dans ce cas, l'absence étant du seul fait du stagiaire, le financement manquant est à la charge pleine et entière du stagiaire (conformément aux CGV en ligne sur notre site internet).

Annulation du stage par l'organisme de formation : toute somme versée pour les frais d'inscription est remboursée intégralement. Un report sur un autre cursus 1 peut être proposé, avec l'accord du stagiaire.

Validation : délivrance d'un certificat de réalisation. Toute absence à une partie du stage donne lieu à une modification du certificat.

Documents et supports de formation : accès informatique donné aux supports numériques quelques jours avant le début de la formation puis session par session et jusqu'à 1 mois après la fin de la formation.

Evaluation du stage : une grille d'évaluation est remise au formateur en fin de session.

Conditions Générales de Vente : voir sur notre site internet www.epsilonalecole.com

Informations pratiques

Lieu de formation **SESSION DE PARIS** Formation en présentiel
ESPACE BOBILLOT - Salle Montsouris - 115 rue Bobillot - 75013 PARIS

Inscription L'inscription à la formation est validée et confirmée par mail après **réception du bulletin d'inscription rempli et signé et du règlement complet ou du dossier CPF accepté et des frais de gestion afférents.**

Contacts

email : information@epsilonalecole.com
Tél. : 33 6 60 49 06 40

Adresse postale : **Epsilon à l'école - Lydie LAURENT**
155 rue des Huttins - 74 500 Amphion Les Bains

Déclaration enregistrée sous le n° 82 74 02904 74 auprès du Préfet de la région Rhône-Alpes.
Numéro SIREN de l'organisme de formation : 799 227 087.

Référent pédagogique : Lydie Laurent

Référent de la formation pendant son déroulement : le formateur

Référent administratif : Florence Croonenbroek - 06 60 49 06 40 - information@epsilonalecole.com

Référent technique (supports de cours - lien Drive) : Claire Saillet information@epsilonalecole.com

Nos certifications, référencements et agréments



- ❖ Les formations certifiantes cursus scolaire 1 et 2 en « Accompagnement et soutien scolaire spécifique » (CETECH1/CEPRO1 et CETECH2/CEPRO2), sont enregistrées au RSCH (Répertoire Spécifique des Certifications et Habilitations). Cela permet un financement par le CPF.



- ❖ Epsilon à l'école est référencé au Datadock n° 0014861



- ❖ Partenaire de RIAU (Rencontres Internationales de l'Autisme)

Mis à jour le 30/11/2022
CURSUS 1 - 2023 - en présentiel